

Centre  
de services scolaire  
du Chemin-du-Roy

Québec 

## POLITIQUE

# CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2025-2026

- Responsable : **Services éducatifs FP-FGA-FC**
- Date d'adoption : **13 décembre 2023**
- Date de la dernière révision : **21 mai 2025**
- Numéro de référence : **résolution 60-CA/25-25-21**

## 1. OBJECTIFS

- Établir une procédure d'admission, de priorisation et d'inscription pour les adultes désirant, dans le respect des conditions d'admission (RP, art. 19, 19.1, 20), s'inscrire aux services et programmes d'études décrétées par le ministère de l'Éducation, et selon des critères explicites et équitables.
- Rendre accessibles les informations nécessaires pour faire une demande d'admission dans un service d'enseignement de la formation générale des adultes du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.
- Faire connaître la procédure d'admission et d'inscription, les critères de priorisation, les services et programmes offerts, ainsi que les lieux de formation.

## 2. CADRE JURIDIQUE

- En vertu des articles 2 et 448 de la loi de l'Instruction publique (LIP), le Centre de services scolaire inscrit les adultes dans un service d'enseignement de la formation générale des adultes dans le respect du Régime pédagogique de la formation générale des adultes (chapitre I-13.3, r.9).
- La présente politique s'applique à tous les services d'enseignement de la formation générale des adultes ainsi qu'aux services de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires visés par l'article 250 de la LIP.

## 3. PRINCIPES

### Principes généraux

- Toute personne qui n'est plus assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire a droit aux services éducatifs de la formation générale des adultes (LIP, art.2).
- Le Centre de services scolaire a le devoir d'admettre aux services éducatifs les personnes relevant de sa compétence (LIP, art. 209).
- Les dates d'entrée en formation sont prévues au calendrier scolaire annuellement. La capacité d'accueil des programmes et services d'enseignement détermine le moment de l'admission.

### Modalités

- Le Centre de services scolaire rend accessibles aux intervenantes et intervenants de première ligne, aux élèves et aux parents, l'offre de formation, les lieux de formation ainsi que la procédure d'admission.

## Conditions d'admission

- Avoir au moins 16 ans le 30 juin précédant son admission, ou être titulaire d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, conformément à l'article 14 de la LIP.
- Avoir une preuve de résidence au Québec.
- Aucune dérogation ne peut être accordée en ce qui a trait à l'accessibilité au secteur des adultes.

## Services d'enseignement offerts

- Services d'enseignement correspondant à la formation générale de base :
  - Alphabétisation
  - Présecondaire
  - Premier cycle du secondaire
  - Second cycle du secondaire
  - Préparation à la formation professionnelle
  - Préparation aux études postsecondaires
- Intégration sociale
- Francisation

## Types d'inscriptions

- *Fréquentation*

L'adulte est soumis à une présence obligatoire en classe avec une enseignante ou un enseignant selon un horaire prédéterminé.

- *Formation à distance*

L'adulte a plusieurs possibilités d'entrer en relation avec son tuteur selon un horaire ou un mode accepté par l'organisme scolaire. Les examens de sanction doivent être passés dans un centre d'éducation des adultes ou tout autre lieu faisant l'objet d'une entente avec le Centre de services scolaire.

- *Examen seulement*

Toute personne qui n'est pas assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire peut, comme le prévoit l'article 250 de la Loi, faire reconnaître ses acquis scolaires et extrascolaires. Selon l'article 28 du régime pédagogique, l'adulte peut s'inscrire à des épreuves imposées en vue de l'obtention d'unités sans qu'il ait suivi le cours correspondant. Cette option s'adresse principalement aux adultes qui ont fait, ailleurs qu'à l'école ou qu'à un centre d'éducation des adultes, des apprentissages équivalents à ceux qui sont décrits dans les programmes d'études. Cette disposition ne s'applique pas aux personnes bénéficiant de la formation à distance ni à celles qui sont en fréquentation scolaire. La personne qui échoue l'épreuve devra s'inscrire au cours.

## Modalités pour faire une demande d'admission

- Pour faire une demande d'admission au Centre d'éducation des adultes des Forges sur le territoire du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, l'adulte doit :
  - Pour les services de formation générale de niveau alphabétisation jusqu'à la 5<sup>e</sup> année du secondaire :
    - Remplir le formulaire en ligne et déposer les documents requis;  
OU
    - Se présenter aux Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), situés à l'édifice De La Salle pour la formation offerte à l'édifice De La Salle;  
OU
    - Se présenter au CÉA des Forges, secteur Louiseville;  
OU
    - En faire la demande auprès de l'organisme partenaire pour la formation offerte dans l'un des points de service suivants :
      - Établissement de détention de Trois-Rivières
      - Maison Carignan
      - Carrefour Jeunesse Emploi MRC des Chenaux
      - La Clé en éducation populaire de Louiseville
      - COMSEP
      - Maison Coup de pouce
      - Le Havre
  - Pour les services d'intégration sociale, se présenter au représentant de l'organisme partenaire ou de l'enseignant responsable de l'admission dans les lieux suivants :
    - Édifice De La Salle
    - APEVAH des Chenaux, à l'école le Tremplin
    - Établissement de détention de Trois-Rivières
    - Service d'intégration au travail (SIT) de Trois-Rivières
    - La Fenêtre, centre d'immersion aux arts de Trois-Rivières et de Louiseville
    - Coup de main Mauricie
    - Coopérative Adirondak, Louiseville
    - CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (Projet Le Rebond)
  - Pour les services de **francisation**, déposer une demande sur le guichet unique de Francisation Québec.
  - Pour les adultes provenant de l'étranger, contacter le SARCA.

## **Documents requis**

- L'original ou une copie certifiée conforme des documents suivants :
  - Le certificat de naissance, ou de citoyenneté canadienne, ou une carte de résidence permanente;ou
  - Dans l'impossibilité de fournir un certificat de naissance : un document dans lequel l'adulte atteste de son identité et de son lieu de naissance, du nom de ses parents et de leur lieu de naissance;ou
  - Le cas échéant, les documents de Citoyenneté et Immigration Canada et du ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration, ainsi qu'une preuve de domicile, permettant la gratuité scolaire.
- Aussi, pour établir son profil de formation générale de niveau secondaire, l'adulte a la responsabilité de fournir la preuve de ses acquis. Pour ce faire, il doit présenter :
  - Son dernier relevé des apprentissages ou relevé de notes émis par le ministère de l'Éducation et/ou;
  - Ses bulletins scolaires des deux dernières années ou;
  - Un document officiel d'études secondaires d'autres provinces ou;
  - Une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec par le ministère de l'Immigration.

## **Traitement des demandes d'admission**

- L'admission se fait en continu, tout au long de l'année.
- Les demandes sont traitées selon l'ordre de réception, et acceptées dès que les places sont disponibles selon l'horaire du calendrier scolaire.
- Toutes les demandes d'admission doivent être accompagnées de tous les documents requis. Dans le cas où un document manquerait, l'adulte verrait son inscription au service de formation retardée.
- En fonction de sa capacité d'accueil, le SARCA admet l'adulte qui répond aux conditions d'admission et qui a présenté toutes les pièces demandées.

## **Coûts**

- Il n'y a pas de frais pour faire une demande d'admission en formation générale des adultes. Des frais liés à la formation, tels que les guides d'apprentissage et les services complémentaires, pourraient être exigés à l'entrée en formation.

## **Réponse à une demande d'admission**

- L'adulte est informé, au moment de sa demande d'admission, qu'il répond ou non aux conditions d'admission. Il sait que son dossier est complet ou on l'informe des pièces à fournir pour le compléter.
- Le SARCA communique avec l'adulte pour l'informer de sa date d'entrée.

## **4. ENTRÉE EN VIGUEUR**

La présente politique entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

## **5. MISE À JOUR**

La présente politique doit être mise à jour au plus tard en avril 2026.

# ANNEXE 1

## Adresses des lieux d'admission

### **Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)**

Édifice De La Salle  
1600, boulevard des Récollets  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 0K4  
Tél. : 819 840-0448  
sarca@csscdr.gouv.qc.ca

### **Centre d'éducation des adultes des Forges**

Édifice de La Salle  
1600, boulevard des Récollets  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 0K4  
Tél. : 819 379-8714  
ceacr@csscdr.gouv.qc.ca

### **Centre d'éducation des adultes des Forges – secteur Louiseville**

391, rue De La Mennais, porte n° 7  
Louiseville (Québec) J5V 1T5  
Tél. : 819 379-8714  
cealouiseville@csscdr.gouv.qc.ca

### **Maison Carignan**

7515, boulevard Parent  
Trois-Rivières (Québec) G9C 0M5  
Tél. : 819 373-9435  
info@maisoncarignan.qc.ca

### **Carrefour Jeunesse Emploi MRC des Chenaux**

580, rue Barkoff, suite 300  
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7  
Tél. : 819 376-0179  
Télé. : 819 376-5290  
info@cjetrdc.com

### **Établissement de détention de Trois-Rivières**

7600, boulevard Parent  
Trois-Rivières (Québec) G9A 0M6  
Tél. : 819 372-1311  
Tél. : sans frais : 1 866 292-6281  
Télécopieur : 819 371-6979

### **APEVAH des Chenaux**

École le Tremplin  
100, Rivière-à-Veillet, R.R.4  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X 2R0  
Tél. : 819 379-8714, poste 7436 (atelier)

**La Clé en éducation populaire de Maskinongé**

733, boulevard Saint-Laurent Est  
Louiseville (Québec) J5V 1J1  
Tél. : 819 228-8071  
info@alphapop.org

**COMSEP**

1060, rue Saint-François-Xavier  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1R8  
Tél. : 819 378-6963  
comsep@comsep.qc.ca

**Service d'intégration au travail (SIT) de Trois-Rivières**

1090, rue De La Vérendrye  
Trois-Rivières (Québec) G9A 2S8  
Tél. : 819 694-0704  
info@sitmauricie.com

**La Fenêtre, centre d'immersion aux arts de Trois-Rivières**

108, boulevard Sainte-Madeleine  
Trois-Rivières (Québec) G8T 3L3  
Tél. : 819 697-2787  
Télécopieur : 819 697-2930  
accueil@lafenetre3r.org

**Coup de main Mauricie**

1515, rue Sainte-Marguerite  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7  
Tél. : 819 379-6110  
info@coupdemainmauricie.org

**CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec****Centre multiservices de santé et de services sociaux Saint-Joseph**

731, rue Sainte-Julie  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1  
Pour le projet Le Rebond, l'adulte doit obligatoirement être référé par son intervenant.  
La formation a lieu à l'édifice De La Salle.

**Coopérative de solidarité d'intégration socio-professionnelle Adirondak, Louiseville**

911, rue Notre-Dame Sud  
Louiseville (Québec) J5V 2L4  
Tél. : 819 228-4430

**Maison Coup de Pouce**

5593, rue Jean-Paul Lavergne  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3Y5  
Tél. : 819 693-7036  
info@maisoncoupdepouce.org